

JACQUES FRÉMEAUX

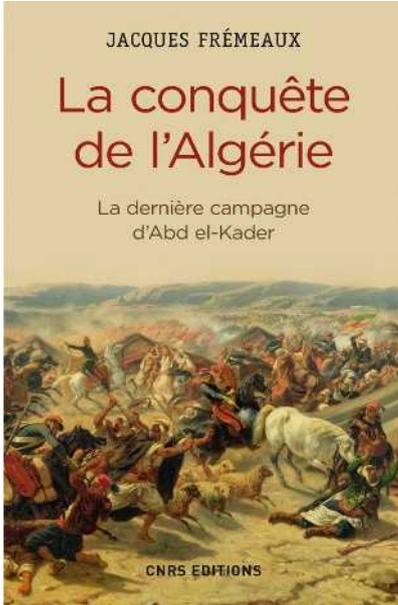
La conquête de l'Algérie

La dernière campagne
d'Abd el-Kader



CNRS EDITIONS

Présentation de l'éditeur



La conquête de l'Algérie

La dernière campagne d'Abd el-Kader

Septembre 1845. La conquête de l'Algérie paraît terminée après les cinq ans de guerre contre l'émir Abd el-Kader. L'armée française contrôle tout le pays, à l'exception du Sahara. Les immigrants européens n'ont jamais été si nombreux.

À Paris, on songe à se débarrasser de l'encombrant maréchal Bugeaud, pour le remplacer par un gouverneur moins belliqueux et plus discipliné. Bugeaud lui-même annonce sa démission. C'est alors qu'Abd el-Kader, réfugié au Maroc, reprend la lutte. Il anéantit une colonne française à Sidi-Brahim, prélude à une brillante campagne, dans laquelle il démontre ses qualités de

stratège. Les plateaux d'Oranie, le massif du Dahra, la plaine du Chélif s'embrasent à l'appel des confréries. La France des notables, représentée par le Premier ministre François Guizot, s'obstine et envoie des renforts. Les généraux de l'armée d'Afrique recourent à des méthodes tristement éprouvées. L'insurrection est écrasée. L'armée triomphe, mais l'avenir de la colonisation demeure encore bien incertain.

Jacques Frémeaux signe le premier ouvrage de fond sur un épisode méconnu et pourtant essentiel de la « pacification » française en Algérie. Une page d'histoire passionnante qui éclaire sous un jour neuf les relations tumultueuses entre la métropole et sa colonie.

Jacques Frémeaux, professeur à l'université Paris-Sorbonne (Paris-IV) est membre de l'Institut universitaire de France et de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer. Il a notamment publié, parmi une vingtaine de titres, De quoi fut fait l'Empire. Les guerres coloniales au XIX^e siècle (CNRS Éditions, coll. Biblis, 2014) et La Question d'Orient, 1770-2012 (2014).

La conquête de l'Algérie :
la dernière campagne d'Abd el-Kader

DU MÊME AUTEUR :

- La France et l'Islam depuis 1789*, PUF, 1991
- L'Afrique à l'ombre des épées (1830-1930)*, 2 volumes, SHAT, 1993-1995
- Les Bureaux arabes dans l'Algérie de la conquête*, Denoël, 1993
- Le Monde arabe et la sécurité de la France (1958-1991)*, PUF, 1995
- La France et l'Algérie en guerre, 1830-1870, 1954-1962*, Economica, 2002
- Les Peuples en guerre (1911-1946)*, Ellipses, 2004
- Intervention et Humanisme : le style des armées françaises en Afrique au XIX^e siècle*, Economica, 2005
- Les Colonies dans la Grande Guerre : combats et épreuves des peuples d'outre-mer*, Éditions 14-18, 2006
- De quoi fut fait l'Empire. Les guerres coloniales au XIX^e siècle*, Éditions du CNRS, 2010, Prix du Livre d'histoire de l'Europe, 2011. Réédition en format de poche, 2014, CNRS, coll. Biblis
- Le Sahara et la France*, Soteca, 2010
- Les Empires coloniaux. Une histoire-monde*, CNRS, 2012, réédition de l'ouvrage paru en 2002 sous le titre *Les Empires coloniaux dans le processus de mondialisation*, avec bibliographie mise à jour
- La Question d'Orient (1770-2012)*, Fayard, 2014

PRINCIPAUX OUVRAGES COLLECTIFS :

- Avec les Arabes, puissance de l'amitié, Mélanges Dominique Chevallier* (avec Abd el-Hadi Ben Mansour), PUPS, 2004
- Les Sociétés coloniales à l'âge des empires, des années 1850 aux années 1950* (avec Dominique Barjot), Armand Colin, 2012
- Sortir de la guerre* (avec Michel Battesti), PUPS, 2014
- Actes du colloque « Menaces en Afrique du Nord et au Sahel et sécurité globale de l'Europe »*, Ellipses, 2013
- Actes du colloque « La Syrie : Quelles perspectives pour une sortie de Guerre ? »*, IRSEM, 2015

JACQUES FRÉMEAUX

La conquête de l'Algérie :
la dernière campagne d'Abd el-Kader

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche – 75005 Paris

Ouvrage publié sous la direction éditoriale de Guy Stavridès

Publié avec le soutien de l'Institut universitaire de France

© CNRS Éditions, Paris, 2016
ISBN : 978-2-271-09308-0

« Comment organiser la colonisation, quel statut donner aux indigènes, quels liens créer entre ces deux populations si différentes et pourtant appelées à vivre côte à côte ? Les Français du temps de Louis-Philippe ne savaient comment résoudre ces problèmes, si nouveaux et si délicats¹. »

1. *Cours d'histoire Malet-Isaac, classe de seconde*, Hachette, 1960, p. 438.

PRÉFACE

Ce livre a pour origine un mémoire de maîtrise soutenu voici quarante-trois ans¹. Il nous a paru envisageable de le récrire totalement, et de l'enrichir à partir des livres qui ont été publiés depuis sur l'histoire de l'Algérie, et surtout des problématiques qui nous avaient échappé à cette époque, faute de posséder assez de familiarité avec l'ensemble des questions abordées. Il nous a semblé en effet que le cadre de ce premier travail, en dépit de son ambition forcément limitée, permettait d'abord de donner une image complète des réalités d'une conquête mal connue. Il offrait aussi la possibilité de présenter, sur une trame chronologique de très courte durée (septembre 1845-septembre 1847), les deux questions essentielles qui constituent les débuts de la période coloniale en Algérie : la conquête et la colonisation. Pouvait-on espérer, quinze ans après l'occupation d'Alger, achever la première, étant donné le caractère acharné des résistances locales ? Et pouvait-on faire prospérer la seconde, vu le manque de terres, le manque de ressources et la présence hostile d'une population relativement nombreuse ? Ces questions, évoquées dans le mémoire original, ont été développées dans cette nouvelle version.

1. *La Conquête de l'Algérie et les débuts de la politique indigène, septembre 1845-juin 1847*, mémoire de maîtrise, université de Paris-IV, directeur : Pr Jean Ganiage, 250 p., dactyl.

Par ailleurs, l'objectif dans lequel ce livre fut écrit demeure le même : fonder l'histoire des rapports franco-algériens sur celle du début de la période coloniale. Cette ambition, conçue en des temps sinon plus heureux, du moins plus marqués d'optimisme, a-t-elle un sens, en un moment où les emprunts à l'histoire constituent des moyens d'attiser des conflits plutôt que de les comprendre ? Ce rappel des méthodes des débuts de l'impérialisme français au Maghreb n'est-il pas de nature à exciter les rancœurs, et à susciter des polémiques, pour le cas, du moins, où ce livre dépasserait le cercle de quelques spécialistes, plutôt qu'à donner la mesure de ce qui doit être surmonté ? On ne peut totalement écarter ce risque, mais le savoir nous paraît cependant préférable à l'ignorance qui prédomine encore sur ce sujet, moins brûlant, sans doute, que l'histoire de la guerre d'Algérie, mais qui n'est pas moins important². Nous n'avons en effet cessé de répéter depuis quarante ans que le rappel détaillé de la conquête est nécessaire à l'opinion française pour souligner en quoi les responsabilités prises par les dirigeants du royaume, puis de la république, ont eu de l'importance outre-mer. Il ne s'agit pas ici de faire acte de repentance, démarche dont Daniel Lefeuvre, notre ami trop tôt disparu, avait en son temps dénoncé avec courage les ambiguïtés et les faux-semblants, mais simplement de rappeler un passé qui ne peut être méconnu, sous peine d'aborder avec naïveté les questions du présent.

Comme toujours, le premier écueil à éviter dans ce type d'ouvrage est l'anachronisme. Ni l'Algérie, ni la France de 1845, qu'il s'agisse de leurs paysages ou de leurs habitants, ne sont identiques à celles d'aujourd'hui, et le monde qui les entoure a changé en même temps. Au fond, on pourrait appliquer à tous les acteurs de cette histoire les mots qu'un personnage d'Eugène Fromentin, Vandell (sans doute inspiré d'Oscar Mac-Carthy, alors directeur de la bibliothèque d'Alger) adressait au narrateur d'*Une Année dans le Sahel* : « *Ils habitaient un pays qui n'est pas le vôtre, et parlaient une langue que*

2. Jacques Frémeaux, *La France et l'Algérie en guerre, 1830-1870, 1954-1962*, Economica, 2002.

*vous entendez à peine*³ ». Et pourtant, ils ont quelque chose à nous apprendre, pour peu que nous consentions à les écouter. On comprend, me semble-t-il, bien mieux l'islam et les musulmans à partir de l'histoire de l'émir Abd el-Kader et de son effort pour gouverner en vrai chef musulman que dans tous les dossiers des magazines. On saisit bien plus l'indifférence des dirigeants envers, sinon l'opinion, du moins les aspirations légitimes des peuples, si l'on voit avec quelle légèreté mêlée d'assurance fut engagée une aventure dont les conséquences ont pesé sur le destin de millions d'hommes, de femmes et d'enfants totalement ignorés.

Le principal reproche qu'on pourrait adresser à ce livre est d'utiliser à peu près exclusivement les sources françaises. Celles-ci, pourtant, permettent de se faire des événements une idée assez juste. En effet cette période où la liberté d'expression ne bénéficie pas des garanties juridiques qui sont les siennes aujourd'hui, est exempte, en revanche, de correction politique. La liberté de parole est la plus totale. Les débats sont extrêmement libres. La bonne conscience est à peu près parfaite, y compris chez les hommes réputés les plus exigeants, quant à la légitimité de l'œuvre coloniale et de l'impérialisme, et leur présomption peut paraître insupportable. Mais, outre que cet état d'esprit est trop visible pour induire en erreur le lecteur d'aujourd'hui, observer cet état d'esprit « à l'œuvre » devrait du moins mettre en garde contre une autre parfaite bonne conscience : celle avec laquelle les puissants d'aujourd'hui voudraient imposer au monde entier un mode de vie, un système de valeurs et une sensibilité unique, avec des personnels qui sont tous loin d'être irréprochables. Prendre le point de vue français, c'est d'ailleurs un moyen d'intégrer cette histoire, coloniale ou impériale, dans celle de la France en général, à laquelle elle apparaît plus liée qu'on ne croit, notamment dans la politique et la culture, mais aussi par le passé d'un nombre croissant de ses habitants.

3. Eugène Fromentin, *Une Année dans le Sahel* [1859], Gallimard, 1984, coll. « La Pléiade », p. 287.

PRÉLUDE

Septembre 1845. Plus de quinze ans se sont écoulés depuis la capitulation d'Alger, le 30 juin 1830. Constantine est occupée depuis octobre 1837. La guerre avec l'émir Abd el-Kader dure depuis six ans. Quatre ans ont passé depuis que le roi Louis-Philippe a proclamé l'Algérie terre « *désormais et pour toujours française* », le 27 décembre 1841, à l'ouverture de la session parlementaire¹. Ces dates, choisies parmi d'autres, jalonnent l'histoire d'un engagement de plus en plus irrémédiable des gouvernements français dans une entreprise dont aucun ne mesure pleinement la portée, et qui reste bien ignorée aujourd'hui.

Peut-on se représenter l'Algérie à ce moment ? Il faudrait pour cela le talent littéraire d'un Eugène Fromentin ou la puissance d'évocation historique d'un Fernand Braudel. La structure générale du pays n'a guère changé. Pour qui arrive du nord, de la mer, plusieurs paysages se succèdent. Tout d'abord, une côte peu hospitalière, avec peu de bons abris pour les vaisseaux : *mare saevum, importuosum*, a écrit Salluste, quoique certains marins, comme le commandant Souville, nuancent ce caractère difficile². En arrière, un cordon montagneux coupé de

1. Christian Schefer, *L'Algérie et l'évolution de la colonisation française*, Champion, 1928, p. 339.

2. « Une mer furieuse, dépourvue de ports », *La Guerre de Jugurtha*, - 40 A.D., chap. 17.

vallées profondes et étroites, parcourues par des oueds torrentueux, avec des plaines rares et exiguës, souvent mal drainées, domaine de la malaria (la Mitidja, plaine du Chéelif). C'est le Tell, région méditerranéenne par excellence, avec ses hivers pluvieux, ses printemps à la végétation luxuriante, ses étés brûlants, voire étouffants. Les sols, suffisamment arrosés, sont pourtant susceptibles de belles récoltes de céréales. Il s'étend sur près de 140 000 km². En arrière encore, le Sahara ou Petit Désert, qu'on désignera aussi plus tard sous le nom de Hauts Plateaux, et aujourd'hui des Hautes Plaines, pays arides, parsemés de quelques dépressions humides (chotts ou zahrez), où seul est possible un élevage itinérant, environ 250 000 km²³. Et, tout au fond, au-delà des hauteurs de l'Atlas Saharien (monts des Ksour, djebel Amour, monts des Ouled Naïl, puis massif de l'Aurès), sur plusieurs millions de km², jusqu'aux vallées du Sénégal et du Niger le grand désert saharien, avec ses étendues vides et ses rares îlots d'occupation humaine.

La différence qui frapperait le plus l'explorateur qui, depuis notre XXI^e siècle, remonterait le temps, serait probablement le faible degré de l'occupation humaine. La densité moyenne de la population du Tell au début du XIX^e siècle est évaluée à 15 habitants au km², contre 65 en France à la même époque (respectivement 180 et 118 et aujourd'hui⁴). Certes, cette moyenne recouvre des situations fort variables. Dans certaines régions, comme la Grande Kabylie, les villages couronnent toutes les crêtes, et la densité avoisine déjà les 100 habitants par km²⁵. Sur certaines plaines fertiles, une agriculture peu intensive permet tout de même des densités respectables (27,5 habitants au kilomètre carré dans la plaine du Chéelif⁶). Ailleurs, le peuplement est beaucoup plus clairsemé. Les villes

3. *TEF*, 1846-1849, Imprimerie nationale, 1851, p. 719.

4. Louis de Baudicour, *La Colonisation de l'Algérie, ses éléments*, Challa-mel, 1856, p. 203.

5. Chiffres de 1881, sans doute valables, voir Élisée Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. XI, Hachette, 1886, p. 444.

6. Xavier Yacono, *La Colonisation des plaines du Chéelif*, t. II, Alger, Imbert, 1953, p. 268.

sont rares et n'abritent, au mieux, que quelques dizaines de milliers d'habitants. Des ruines romaines, dont nul ne songe à faire des carrières, se montrent un peu partout, attestant l'existence d'un urbanisme disparu. De vastes terrains de parcours, des forêts, des zones marécageuses, favorisent la persistance d'une faune sauvage considérablement variée, et que les grands chasseurs français contribuent allègrement à détruire : Charles Bombonnel, « *le tueur de panthères* », Jules Gérard, « *le tueur de lions* », le général Jean-Auguste Margueritte, qui aurait pu devenir « *le tueur d'autruches* », et emmène à l'occasion des généraux (dont Bugeaud) à quelque partie dans un « *canardville* » ou « *lapinbourg* » découvert par lui⁷. Le faible peuplement s'explique par un type de démographie d'Ancien Régime, caractérisé par une forte mortalité, soit chronique (très forte mortalité infantile), soit par la persistance d'épidémies disparues d'Europe comme la peste. La guerre, dont on s'efforcera plus loin de mesurer les conséquences, aggrave très fortement cette situation.

Longtemps, la vie parut, sinon immobile, du moins rythmée par la tradition. Le Maghreb a vécu en marge des évolutions qui ont transformé l'Europe occidentale depuis le xvi^e siècle. Il n'a pas connu la croissance économique marquée par les débuts de la révolution agricole et industrielle, ainsi que l'essor du grand commerce maritime. Les genres de vie montagnards reposent sur la culture des céréales et l'arboriculture, et ne diffèrent guère (à l'exception de la production de vin) de ceux d'une Europe du sud à la traîne. Les plaines, en revanche, ont été plus marquées par les genres de vie bédouins, sans doute déjà présents chez les Berbères, et renforcés par les migrations en provenance d'Arabie depuis le xiii^e siècle. L'habitat n'est pas la maison en dur, mais la tente en poil de chèvre ou de chameau, dont les habitants se déplacent en fonction des saisons, avec les troupeaux, s'éloignant des champs semés en

7. Émile-Félix Gautier, *Un Siècle de Colonisation. Études au microscope*, Alcan, 1930, p. 322-323 ; général Margueritte, *Chasses de l'Algérie et notes sur les Arabes du Sud*, Alger, Bastide, 1869.

automne de manière à laisser croître la récolte, puis revenant pour récolter et pâturer sur les chaumes. Ce type d'occupation du sol, autant que les faibles densités, suggéreront à tort aux Européens la possibilité d'installer des colons sans spolier les autochtones.

L'Algérie n'a pas connu non plus le mouvement d'idées qui commence à ébranler ce que Jaurès a appelé « *la vieille chanson qui berçait la misère humaine* », c'est-à-dire non pas la foi religieuse elle-même, mais l'omniprésence du religieux dans une société qu'il explique, ordonne et justifie. Le respect de la tradition, fondé sur l'observance de la religion musulmane qui a souvent réinvesti de vieux héritages berbères, et tolère le maintien de coutumes (*orf* ou *kanoun*) distinctes du droit coranique, légitime et garantit l'organisation familiale, les modes de vie, les techniques agricoles. La tribu patriarcale (*arch*), qui regroupe, dans une généalogie plus ou moins fictive, un certain nombre de familles étendues se rattachant à un ancêtre commun, est le cadre ordinaire de la vie. Les innovations sont rares. L'instruction, plus répandue que les thuriféraires de la colonisation ont cherché à le faire croire, se résume cependant le plus souvent à l'école coranique, c'est-à-dire à l'apprentissage du Coran. L'imprimerie est inconnue, et l'information circule à travers les voyageurs, les pèlerins, les commerçants, en utilisant le réseau des marchés, mais aussi des établissements religieux, mosquées ou *zaouïas*.

La conquête bouleverse cet ordre fondé sur une apparente immobilité qui fait parfois oublier une histoire aussi riche que celle de n'importe quelle région, et à laquelle un Ibn Khaldoun, avec son *Histoire des Berbères*, a donné ses lettres de noblesse. Elle rompt, au moins en apparence, les liens anciens que l'Algérie entretenait avec l'Orient arabe, et d'abord avec le sultan de Constantinople, suzerain du pays depuis le xvi^e siècle, pour lui substituer la dépendance avec une France et une Europe peu connues. Elle détrône le règne sans partage de la religion musulmane, sans qu'on comprenne bien ce qui doit le remplacer. Les Français sont maîtres du territoire qui s'étend entre la frontière marocaine et celle de la Régence de Tunis.

Ils dominent l'ensemble du Tell, s'installent sur la bordure du Petit Désert, et prennent, très timidement, contact avec le grand Sahara (passage des gorges d'El Kantara et occupation de Biskra en février 1844, soumission de Laghouat en mai de la même année). Seules restent insoumises les montagnes de Kabylie qui s'étendent à l'est d'Alger, mais les rudes guerriers berbères, s'ils sont préparés à vendre chèrement leur indépendance, ne sont pas disposés à envahir les territoires qui s'étendent à leurs pieds. Si le principe de la conquête de ces régions est bien arrêté, le moment de la réaliser ne paraît pas encore venu. La domination coloniale s'étend pour le moment sur près de 200 000 km² et environ deux millions d'habitants sur les trois millions « *au minimum* » que les militaires statisticiens du Gouvernement recensent alors en Algérie⁸. Ces trois millions se répartiraient dans le Tell entre environ 1 300 000 Arabes (mieux vaudrait dire arabophones) et 1 000 000 de Berbères (mieux vaudrait dire berbérophones), Chaouïa de l'Aurès, Kabyles de l'Ouarsenis⁹. Les Juifs, majoritairement citadins, ne sont guère plus de 30 000, et, malgré d'actives sympathies en France, restent étroitement mêlés à la société maghrébine.

Les envahisseurs sont-ils ces chrétiens, que les musulmans ont affrontés dans une lutte millénaire, d'abord victorieuse, puis, depuis le xvii^e siècle, marquée par une série de défaites ? Ou bien sont-ils ces gens incompréhensibles qui ne croient en aucun Dieu ? Toujours est-il que la conquête livre le pays à une soldatesque sans doute guère pire que les milices turques, mais beaucoup plus destructrice, car dix fois plus nombreuse, et surtout lancée dans des expéditions ininterrompues, alors que les Turcs n'intervenaient qu'assez rarement pour de très courtes campagnes. La conquête, par ailleurs, introduit une

8. Dénombrement de 1845, *TEF*, 1845-1846, Imprimerie royale, 1846, p. 510 ; Xavier Yacono, « Peut-on évaluer la population de l'Algérie vers 1830 ? », *Revue africaine*, 1954, p. 277-307, p. 286. Notons cependant que Bugeaud a évoqué « *quatre millions d'Arabes* ».

9. Achille Fillias, *État actuel de l'Algérie*, Alger, Tissier, Paris, Hachette, 1862, p. 76.

population civile étrangère, souvent imbue de préjugés de supériorité paraissant d'autant plus insupportables qu'ils dénigrent une population qui, tout au contraire, fait de la qualité de musulman un critère d'excellence. La population des villes les déserte au profit des nouveaux venus. Ceux-ci saccagent les quartiers anciens pour ouvrir des avenues et remplacer les maisons classiques à cour intérieure par des immeubles à étages. Ils imposent leurs modes de vie, leurs églises, leurs casernes, leurs lieux de distraction et de plaisir (brasseries, opéras, théâtres). Dans les campagnes, ils achètent ou confisquent une partie des terres, dont ils chassent les exploitants traditionnels. Le phénomène, encore modéré, étant donné le faible nombre des immigrants, n'en est pas moins spectaculaire.

Les Algériens n'ont-ils pas les moyens d'empêcher cette évolution, en repoussant l'envahisseur ? Ils se sont très souvent efforcés de le faire, comme en témoigne la suite ininterrompue de campagnes menées contre eux depuis 1830. Mais ces résistances se sont révélées impuissantes à inverser le cours des choses. Les souverains ou chefs décidés à la lutte ne disposent que de faibles contingents professionnels, dont ni l'armement, ni l'équipement, ni l'entraînement, ne peuvent se comparer à celui des armées européennes. La grande masse des combattants se compose de guerriers des tribus, d'une endurance et d'un courage à toute épreuve, mais très mal armés, dont les dispositions tactiques se résument à l'attaque par vagues, à cheval ou à pied, ou à la défense de positions naturelles, sans guère de manœuvres, et le plus souvent sans coordination autre que régionale. La conquête a donc progressé, sinon de façon régulière, du moins sans recul, avec des étapes qu'il convient de rappeler.

Les Français, après quelques hésitations, ont occupé d'abord les villes côtières et leurs environs, en application de la doctrine dite de « *l'occupation restreinte* », mais ils n'ont pas gardé longtemps cette retenue. Après un premier échec en 1836, ils ont occupé Constantine dès 1837, en ont expulsé le souverain, le bey Ahmed, établissant leur autorité sur toute la moitié orientale de l'Algérie. À l'ouest, ils se sont heurtés très

tôt à la puissance montante de l'émir Abd el-Kader, celui-ci s'efforçant à la fois de leur faire la guerre et d'édifier un État arabe et musulman sur les ruines du pouvoir turc. La lutte, commencée dès 1832, coupée de trêves en 1834 et 1837, est devenue inexpiable à partir de 1839. Depuis cette époque, les gouvernements de la monarchie de Juillet consentent un effort militaire sans précédent, autorisé par la détente en Europe. Le général Thomas-Robert Bugeaud de la Piconnerie, placé à la tête de la colonie en décembre 1840, a sous ses ordres d'abord 80 000, puis 85 000, et enfin 90 000 hommes, plus que n'en eut jamais aucun de ses prédécesseurs¹⁰.

L'issue de la confrontation ne laisse guère de doutes. Une série de campagnes incessantes ont amené la destruction de la petite armée de l'émir et la prise successive de ses villes (Médéa et Miliana en mai-juin 1840, Mascara en mai 1841, Tlemcen en janvier 1842). En mai 1843, la création d'Orléansville a donné aux conquérants le contrôle de la plaine du Chélif, axe essentiel de pénétration vers l'ouest et vers le sud. Le 16 mai de la même année, la capitale itinérante d'Abd el-Kader, la *smala*, qui nomadisait dans les Hautes Plaines, au sud de Médéa, fut surprise et pillée par le duc d'Aumale. Réfugié dans la zone des confins algéro-marocains, dans un camp plus restreint, dénommé la *deïra*, l'émir, qui n'a pas renoncé à lancer des raids en direction de l'Algérie, n'en est pas moins demeuré menaçant. Une campagne d'intimidation vient d'être menée contre l'Empire chérifien pour le forcer à se désolidariser de la cause du souverain algérien, la marine royale, aux ordres du prince de Joinville, troisième fils de Louis-Philippe, bombardant Tanger, puis Mogador, l'armée commandée par Bugeaud, entrant en territoire marocain, et battant sur les bords de l'oued Isly, non loin d'Oujda, les contingents envoyés par le sultan Abd er-Rahman (août 1844). L'article 3 du traité de Tanger du 10 septembre 1844 impose au gouvernement chérifien non seulement de ne plus accorder aucune aide à l'émir,

10. Chiffres établis d'après les *Tableaux de la Situation des Établissements français en Algérie*.

mais encore de le mettre « *hors la loi* », et de le combattre jusqu'à ce qu'il soit expulsé du Maroc ou qu'il soit fait prisonnier. Dans cette éventualité, il serait détenu dans une ville de l'ouest marocain, et les ministres du sultan se concerteraient avec ceux du roi sur les mesures indispensables à prendre pour qu'il « *ne puisse en aucun cas reprendre les armes et menacer la tranquillité de l'Algérie* ». L'article 5 du traité prévoit de délimiter rapidement la frontière¹¹. Le titre de duc d'Isly échoit à Bugeaud, élevé l'année précédente à la dignité de maréchal de France, et c'est de la signature « *maréchal duc d'Isly* » qu'il signe désormais sa correspondance. C'est peut-être le couronnement de sa carrière. Sa présence à la Chambre des députés le 24 janvier 1845 à l'occasion de la discussion de l'Adresse au Trône lui donne l'occasion d'une longue intervention, dans laquelle il justifie, en des termes souvent provocants, un état de choses qu'il convient maintenant de présenter¹².

11. Voir le texte dans *Recueil des Traités de la France*, publié par M. de Clercq, t. V, Amyot, 1865, p. 200-203.

12. Bugeaud, *Par l'épée et par la charrue, écrits et discours de Bugeaud*, choix de textes et notes par le général Paul Azan, PUF, 1948, p. 190-202.

Retrouvez tous les ouvrages de CNRS Éditions
sur notre site www.cnrseditions.fr